

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 9 juin 2024

# Élections européennes 2024

## Taux de participation à Paris et en Île-de-France à 12h

Le taux de participation aux élections européennes, enregistré dans les bureaux de vote parisiens à 12h, est de 16 %. À titre de comparaison, en 2019, à la même heure, le taux de participation était de 11,35 %.

À 12h00, les taux de participation suivants sont enregistrés dans les départements d'Île-de-France :

DEPARTEMENTS	TAUX DE PARTICIPATION EN 2024	TAUX DE PARTICIPATION EN 2019
Seine-et-Marne (77)	18,55 %	18,01 %
Yvelines (78)	16,87 %	15,63 %
Essonne (91)	15,69 %	17,58 %
Hauts-de-Seine (92)	16,17 %	12,26 %
Seine-Saint-Denis (93)	11,04 %	11,40 %
Val-de-Marne (94)	14,17 %	14,98 %
Val-d'Oise (95)	13,92 %	13,13 %

Préfecture de la région d'Île-de-France,  
préfecture de Paris

01 82 52 40 25 / [pref-presse@paris.gouv.fr](mailto:pref-presse@paris.gouv.fr)  
<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/ile-de-france>

